Dossier technique "Chapes et carrelage" - Planchers chauffants à eau chaude (15)

Mai 2023

Le dossier technique « Chapes et carrelage » élaboré par la LCA-FFB et ses partenaires présente présente les planchers chauffants à eau chaude (traditionnel NF DTU 65.14 + chapes fluides CPT 3774-V3 et 3578-V4) avec revêtements de sol carrelés.

Revêtements de sols carrelés

Carreaux céramiques, ou analogues collés au moyen de mortiers-colles

La mise en chauffe préalable à la pose, la pose d'un carrelage collé et la première mise en chauffe de l'ouvrage terminé, sont réalisées en respectant les dispositions des normes NF DTU 52.2 et 65.14.

Une première mise en température de la dalle d'enrobage doit avoir été réalisée avant la pose du carrelage. Le chauffage doit être interrompu 48 heures avant l'exécution des travaux. La remise en chauffe ne peut intervenir qu'après un délai de 2 jours à l'issue des travaux.

Revêtements de sol scellés

La mise en chauffe préalable à la pose, la pose d'un carrelage scellé et la première mise en chauffe de l'ouvrage terminé, sont réalisées en respectant les dispositions définies dans les NF DTU 52.1 et 65.14.

- En pose adhérente sur la couche d'enrobage, une première mise en température du plancher chauffant, doit avoir été conduite avant la pose du carrelage. Le chauffage doit être interrompu 48 heures avant l'exécution des travaux de carrelage La remise en chauffe ne peut intervenir qu'après un délai de 7 jours à l'issue des travaux.
- En cas de pose désolidarisée sur la couche d'enrobage (type A), la première mise en chauffe du plancher avant exécution du carrelage est facultative.
- En cas de pose scellée adhérente sur les planchers de type A, respecter les joints de fractionnement de la dalle d'enrobage (soit tous les 40 m² et tous les 8 m linéaires).
- En cas de pose scellée désolidarisée, il n'est pas nécessaire de suivre les éventuels joints de fractionnement de la dalle d'enrobage. Créer alors des joints de fractionnement dans le mortier de scellement tous les environ 40 m² et les couloirs étant fractionnés par tranche de l'ordre de 6 m linéaires.
- Dans tous les cas, lorsque le carrelage se poursuit d'une pièce à l'autre, placer un joint de fractionnement au seuil.

Ce fractionnement sur seuil n'est pas nécessaire pour les pièces de très petites surfaces, par exemple, les groupes sanitaires.

Phasage général

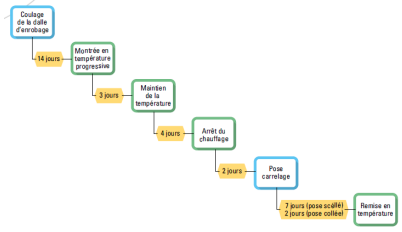

Points de vigilance

Conditions générales :

- bâtiment clos couvert ;
- doit être progressivement remis en route qu'une semaine au moins après la pose du parquet. Exemple : La première journée de chauffe ne peut excéder deux heures, puis les périodes de chauffe peuvent être allongées d'au plus une heure par jour, jusqu'aux limites imposées par le fonctionnement de la régulation.

Cas particulier : planchers chauffants intégrés dans la dalle de compression

Ces planchers intègrent l'émetteur dans la dalle de compression. Leur conception et leur mise en œuvre doivent respecter les dispositions de l'avis technique correspondant au procédé.

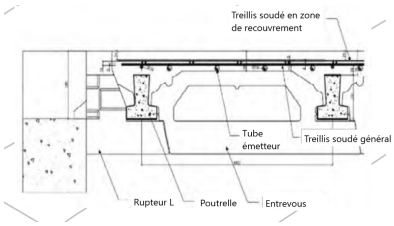

Auteur

Cimbéton

Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 27/11/2026 © infociments.fr